

Revue à mi-parcours et présentation de rapports pour la première année et réunion de planification de deuxième année pour les projets de recherche à fonds compétitifs (CRF) de PAEPARD II

Hôtel Ste Jeanne d'Arc de Cotonou, les 23, 24 et 25 juin 2015



Rapport de l'atelier

Sommaire

Page

1. Contexte et justification	3
2. Objectifs de l'atelier	3
3. Démarche méthodologique	3
4. Déroulement de l'atelier	4
4.1. Visite de terrain	4
4.2. Séance de planification des activités des projets	5
Conclusion.....	10

1. Contexte et justification

En fin 2013, la Commission Européenne a accordé à la Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe pour la Recherche agricole pour le Développement phase II (PAEPARD II), un nouveau prolongement d'une durée de quatre ans au projet accompagné d'un financement complémentaire à hauteur de 2 millions d'euros appelé Fonds compétitif de recherche (CRF) et d'un Fonds d'encouragement (IF) pour financer 3 à 4 projets (au travers d'un mécanisme compétitif) conformément à la recommandation de la RMP. Un montant de 250 000 euros a été accordé à chaque projet soit un budget total de 1 000 000 d'euros pour les 4 consortiums pour une période de 3 ans. Les 4 projets ont été lancés en fin octobre 2014 et ont depuis novembre 2014 commencé à mettre leurs activités en œuvre. Au début de 2015, le Spécialiste du S&E du FARA a rendu visite aux projets et les a aidés à établir des repères et des indicateurs en vue de faciliter le suivi des progrès réalisés. Certains de ces projets ont soumis des rapports techniques et financiers trimestriels.

La coordination du PAEPARD a alors convoqué un atelier de planification et d'évaluation pour tous les projets CRF dans le but d'examiner les activités de la première année, de réorganiser si possible les activités et d'examiner les cadres de S&E et les rapports financiers et techniques. Cet atelier a connu la participation d'une trentaine de personnes venues de la France, Grande Bretagne, Ouganda, Ghana, Malawi, Zimbabwe, Zambie, Burkina Faso et du Bénin le pays hôte.

2. Objectifs de l'atelier

Les objectifs spécifiques de cet atelier de planification sont de :

- examiner les progrès réalisés jusqu'ici dans la mise en œuvre des activités prévues (les difficultés rencontrées et les solutions envisagées) ;
- élaborer des plans d'action pour les deuxième et troisième années ;
- examiner le format de présentation des rapports (techniques et financiers) pour la première année et les procédures de vérification prévues en novembre 2015 et
- revoir (au besoin) les indicateurs de Suivi&Evaluation du projet.

3. Démarche méthodologique

La réunion de planification des projets CRF a débuté par une visite de terrain de l'un des 4 projets, le Projet Soja Afitin Milk (ProSAM) afin de voir comment le consortium soja du Bénin met en œuvre les activités du projet et les progrès réalisés. Après la visite de terrain, deux jours sont consacrés à la revue en salle des plans d'actions des projets et des budgets correspondants. Une cérémonie d'ouverture de l'atelier a eu lieu. La visite de terrain a été évaluée. Des exposés sont faits par l'équipe de gestion du PAEPARD et le spécialiste du Suivi&Evaluation. Les progrès réalisés par les 4 projets ont été présentés. Des séances d'échange et de débats ont eu lieu après les présentations. Des travaux de groupes ont été organisés par pays pour travailler sur les cadres logiques, les plans d'actions et les budgets. Cet atelier a été conduit par le facilitateur Monsieur TIZIKARA Clesensio.

4. Déroulement de l'atelier

4.1. Visite de terrain

La visite de terrain a été faite dans la commune de Zogbodomey située à 250 km environ de Cotonou. Après une brève présentation des activités de l'Union Communale des Producteurs de Zogbodomey (UCP Z), l'une des partenaires de ProSAM, les transformatrices de l'UCP Z ont exposé les différents produits dérivés à base de soja. Les produits exhibés sont entre autres le lait de soja, afitin à base de soja, le fromage de soja, les brochettes de soja. Une démonstration des procédés de production du lait et afitin à base de soja depuis la matière première jusqu'au produit fini été faite par les femmes transformatrices. Au cours des processus de transformation, elles ont exprimé les différentes contraintes qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur activité. Au niveau du lait, la contrainte principale est le problème de stabilisation et de conservation du lait. Au niveau de afitin à base de soja, la méconnaissance des qualités organoleptique et des avantages du produit par rapport à afitin à base de néré est un facteur défavorable à sa commercialisation.



Photos 1, 2, 3 et 4 : Quelques photos de visite de terrain

La visite de terrain a été agrémentée par des danses folkloriques et une dégustation de quelques produits (lait et brochettes) à base de soja.

4.2. Séance de planification des activités des projets

Avant la séance de planification des activités des projets CRF, une cérémonie officielle d'ouverture des activités a eu lieu.

Cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier

L'atelier de planification a démarré par la cérémonie d'ouverture marquée par trois interventions :

- du coordonnateur de ProSAM, monsieur Patrice SEWADE,
- du coordonnateur de PARPARD, monsieur Jonas MUGABE et
- du chef de la Commission Européenne, monsieur Yves GILLET.

Tour à tour, les intervenants ont justifié la pertinence de l'organisation d'un tel atelier sur l'évaluation à mi-parcours des activités des 4 projets CRF coordonnés par PAEPARD sous financement de la Commission Européenne.



Photo 5 : A gauche Patrice SEWADE de SOJAGNON, au milieu Monsieur Yves GILLET de l'UE et à droite Monsieur Jonas M. MUGABE de PAEPARD-FARA

M. Patrice SEWADE, dans ses propos après avoir souhaité la bienvenue aux participants a donné l'importance de la revue à mi-parcours des projets CRF et la planification des activités pour la deuxième septembre 2015 à Août 2016. Car ne pas planifier, c'est planifier le désastre. Il a brièvement présenté le consortium soja du Bénin, et le Projet Soja Afitin Milk (ProSAM), projet qui s'occupe de l'amélioration des technologies de transformation de soja en lait et en afitin. Pour finir, il a exprimé le degré d'ouverture des Partenaires membres du consortium soja du Bénin à accepter les critiques et suggestions des participants pour améliorer la gestion des activités du ProSAM.

Monsieur Jonas MUGABE après avoir exprimé sa gratitude aux participants pour avoir fait le déplacement de la France, la Grande Bretagne, l'Ouganda, le Ghana, le Malawi, le Zimbabwe, la Zambie, le Burkina Faso et le Bénin, s'est réjoui du partenariat entre les paysans, le secteur privé, les chercheurs, les Organisations Non

Gouvernementales dans la mise en œuvre des 4 projets de recherche développement CRF. Il a présenté les objectifs de l'organisation d'un tel atelier. Cet atelier vise à faire une évaluation après 8 mois d'exécution des activités des 4 projets, analyser les contraintes identifiées lors de la gestion des projets, identifier les solutions appropriées, et améliorer le plan d'action de chaque pays. Jonas a enfin annoncé en perspective la tenue d'une nouvelle revue à mi parcours des projets CRF en janvier 2016.

Monsieur Yves GILLET de la Commission Européenne dans son intervention a informé les participants sur les trois secteurs de financement de la Commission Européenne. Un accent a été mis sur le secteur agriculture durable pour les six prochaines années qui pourra donner un appui financier à tout projet lié à l'agricole durable. Il a trouvé pertinent les projets CRF qui mettent en relation les chercheurs et les producteurs dans la résolution des problèmes de ces derniers. L'Union Européenne reste attentive à cette approche de recherche est attentive aux leçons qui en sortiront. Le chef de la délégation de la Commission Européenne a exprimé la disponibilité de la Commission Européenne a accompagné les le PAEPARD et ses projets pour relever le défi de développement. Après ses mots, il a ouvert les travaux de l'atelier.

Evaluation et résumé de la visite de terrain

Après l'ouverture de l'atelier, la première activité a été l'appréciation de la visite de terrain de la veille. Sous la modération de monsieur Tizikara Clesensio les participants se sont exprimés sur cette visite. Ils ont affirmé que les femmes transformatrices maîtrisent le processus de transformation du soja en ses différentes dérivées, notamment afitin et lait et exercent l'activité avec motivation. Les principales préoccupations des intervenants étaient relatives à la rentabilité des activités de transformation du soja et au problème de débouché de ces produits.

Présentation des projets gérés par PAEPARD

Dans sa présentation, le monsieur Jonas MUGABE a fait une brève historique de l'origine de PAEPARD II, exposé les différentes composantes de CRF et IF et fini par les perspectives de PAEPARD. PAEPARD a pour défi d'amener les partenaires des projets à générer des résultats utiles pour les bénéficiaires, de tester l'hypothèse de partenariat d'innovation multi acteurs Afrique-Europe, de documenter ce processus, d'étendre le financement vers d'autres bénéficiaires pour répondre aux besoins des producteurs et assurer la visibilité des activités du projet. Pour finir, il a insisté sur l'implication active des partenaires locaux et les partenaires européens de façon équilibrée, base même de PAEPARD, dans l'exécution des projets CRF.



🇪🇺 Présentation des progrès réalisés par les 4 projets

Les projets présentés par les représentants des consortia par pays sont les suivants :

- Projet « Amélioration des technologies de transformation du Soja en lait et en "Afitin" au Sud et au Centre du Bénin (ProSAM). »
- Effets des amendements organiques enrichis aux *Trichoderma sp.* appliqués aux productions maraîchères de la zone sub-saharienne (*Trichoderma*) au Burkina Faso
- Élimination de l'aflatoxine avant et après récolte dans les déchets dans la chaîne de valeur de l'arachide (GnVC) au Malawi et en Zambie en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles des petits agriculteurs aux Malawi-Zambie et
- Améliorer la sécurité nutritionnelle et accroître les revenus en apportant de la valeur ajoutée aux légumes indigènes à l'Est et au Centre de l'Ouganda (légumes indigènes).

A l'issue de ces présentations, les débats et discussions autour des exposés sont basés autour des points suivants : la liaison entre les activités prévues et les activités réellement réalisées ; l'atteinte des indicateurs des projets ; l'arrimage entre les coûts des activités et les activités menées ; la priorisation des activités du projet CRF et les activités quotidiennes du personnel membre du projet CRF, la gestion rigoureuse du budget du projet ; la flexibilité entre partenariat sur la gestion des activités du projet ; la possibilité d'orienter la réalisation des activités

vers d'autres partenaires convenables, la combinaison de la gestion du projet par les partenaires et leurs obligations professionnelles, les diverses contraintes dans l'exécution des projets et les actions pour la visibilité des activités des projets.

Pour les études de base, vu la durée d'exécution du projet jusqu'à ce jour, les études de base devraient déjà être accomplies, alors que jusqu'à présent ces études sont encore en cours au niveau de certains projets. Il est important de respecter les périodes d'exécution des activités afin de rester dans le délai prévu par le projet. Pour la visibilité des activités du projet, il est recommandé de partager les documents pertinents du projet avec les différents partenaires et d'insérer les logos des partenaires européens et de FARA dans les différents documents des projets.

Présentation du modèle du cadre logique du S&E et du canevas du plan de travail annuel

Monsieur Tizikara et madame Vesta Nunoo ont respectivement expliqué le cadre logique et le canevas du plan de travail annuel. Après ces présentations, les préoccupations soulevées par les participants concernent la période que doit couvrir la planification des activités de l'année 2. Selon les clarifications de Mme Vesta, la planification doit tenir compte de la date à laquelle les contrats d'exécution des projets ont été signés, à savoir le 30 Septembre 2014. Ainsi, la planification de l'année 2 devra couvrir la période du 1er Octobre 2015 au 30 Septembre 2016. De la même manière, le rapport annuel doit couvrir cette période avec un retard maximum de deux semaines. Après cette réponse, les participants ont été conviés aux travaux de groupes pour la planification des activités prévues de la 2^{ème} année.

Travaux de groupes

Dans les groupes, il a été question d'échanger et d'examiner les activités de la première année, de réorganiser, définir les indicateurs pour renseigner le canevas du cadre de S&E. L'objectif est de recueillir les informations nécessaires qui seront valorisées dans le plan d'action de l'année 2. Avant la restitution des travaux de groupe, d'autres présentations ont eu lieu. Ces exposés concernent, la visibilité des activités des partenaires des projets CRF, l'explication des canevas des rapports techniques et financiers et du time sheet.

Visibilité des activités des partenaires des projets CRF

Monsieur Jonas Mugabé a donné un exposé sur les stratégies de communication pour la visibilité des activités des partenaires et des résultats du projet. Le dialogue interne entre partenaires est l'une des stratégies de communication. La communication externe pour la visibilité des résultats du projet peut se faire sous forme de publication, sur des dépliants, plaquettes, sur des sites internet, dans des journaux, à travers des médias audio visuel. Il a été demandé aux consortia qui n'ont pas encore développé des brochures pour la visibilité de leur consortium et projet de le faire avant octobre 2015.

Explication des canevas des rapports techniques et financiers et du time sheet

Un exposé sur ces divers documents a été donné par madame Vesta Nunoo. Nous retenons de cet échange avec Vesta que

- ✓ les rapports techniques et financiers sont à faire de façon semestrielle et non trimestrielle;
- ✓ la prise en charge du personnel technique positionné sur le projet doit être justifiée dans le time sheet, soutenue par la fiche de paie de l'individu dans son institution de provenance, le relevé bancaire, le contrat qui justifient le paiement fait à l'individu, le manuel de procédures de l'institution ;
- ✓ la rémunération du travail dans le projet ne doit pas se faire indépendamment de la rémunération de l'individu dans son institution de provenance ;
- ✓ les règles d'exécution des projets doivent suivre rigoureusement les procédures de la Commission Européenne
- ✓ tout paiement réalisé dans le projet doit être suivi d'une preuve des taux appliqués dans l'institution ;
- ✓ aviser le grant & finance manager de FARA sur n'importe quelle dépense douteuse sur le projet à travers Skype ;
- ✓ s'assurer que la durée de temps accordée à chaque activité du projet est respectée, dans le cas contraire, aviser le chargé de S&E de FARA et apporter les preuves du retard.

Restitution des travaux de groupe

La restitution des résultats des travaux de groupes en plénières a suscité des commentaires et des questions de part des participants. Les membres du groupe indexé soutenus par le facilitateur ont apporté des réponses aux préoccupations. Certaines activités comme les études n'étant pas encore finalisées, il a été recommandé aux consortia concernés de finaliser les études de base restantes afin de définir des indicateurs cibles pour compléter le cadre de S&E. Toutes les études de base doivent être réalisées au plus tard début août 2015, de même que le cadre logique doit être entièrement finalisé.



Conclusion

Au terme de cet atelier, les objectifs assignés ont été atteints. Le cadre logique de S&E et le plan d'actions année 2 de chaque projet CRF ont été revus. L'atelier a permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension des canevas des rapports techniques et financiers, le remplissage des times sheet. Les participants ont exprimé leur satisfaction et salué la tenue d'un tel atelier qui leur a offert la possibilité de se connaître davantage, d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de leur projet.

Planning

Dépôt des plans d'action et du budget de l'année 2 au plus tard le 15 juillet 2015 par les consortia.

Dépôt de rapport technique de l'année en octobre 2015

Formation en communication du 15 au 17 septembre 2015 au Ghana

Revue à mi parcours des activités exécutées par les consortia en mi janvier 2016

Ont rapporté

Gbèlidji VODOUHE

Martin AGBOTON

SOJAGNON programme manager

Assistant de recherche à SOJAGNON